

LE PETIT JOURNAL DE SAINT-SALVADOR

Numéro 12 - janvier 2023

Bonjour à toutes et à tous,

J'aurais aimé commencer cet éditorial avec quelques remarques optimistes, mais cela est difficile en ces temps de crise énergétique, d'inflation galopante et de guerre en Ukraine avec ses conséquences de jour en jour plus dramatiques.

La vie de notre commune a cependant été marquée par plusieurs évènements agréables dont vous trouverez le compte rendu dans ce bulletin.

Les premiers travaux de remise aux normes de l'étang du Pré Chaton ont permis de réaliser la pêche comme prévu le 22 octobre. La suite de ces travaux est en cours. Des analyses de sédiments vont nous permettre de décider de la suite à donner pour l'exploitation de ce plan d'eau.

L'année qui commence verra de nombreux changements parmi le personnel communal : en effet, Thibault MARTHON a fait le choix d'un emploi à temps complet au syndicat des eaux de Puy La Forêt à compter du 1^{er} avril et Marinette POUPARD fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet. Les procédures de recrutement d'un agent technique à mi-temps et d'un(e) secrétaire de mairie à 80 % sont en cours.

En ce début d'année aura aussi lieu le recensement de la population, moment important pour chaque commune : en effet du nombre d'habitants dépendent les montants de certains financements. Il faut donc réaliser cette opération avec soin.

Enfin, pour renouer avec la tradition, le conseil municipal vous invite à participer à une cérémonie de vœux le :

Dimanche 15 janvier à 11h, salle polyvalente

D'ici là, au nom de l'équipe municipale, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une bonne année 2023. Et surtout : portez-vous bien !!!

Très cordialement
Votre Maire
Pierre-Marie CAPY



Compte rendu du conseil municipal du mardi 11 octobre à 19 h

Présents :

Mmes COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Mrs CAPY Pierre-Marie, LEYRAT Franck, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, FUENTES David.

Secrétaire de séance : Mme MAGNAUDEIX Chrystelle.

Adoption à l'unanimité du compte-rendu de la séance précédente du 12 juillet 2022.

VENTE ANCIENNE ECOLE :

Suite à la mise en vente du logement de l'ancienne école, les locataires actuels n'ont pas souhaité acheter ce bien. Par la suite, monsieur le Maire a reçu une proposition d'achat pour la somme de 102 000 €, prix fixé par le Conseil Municipal à l'appui d'une estimation notariale et d'une agence immobilière. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

VENTE CHAMBRE FROIDE :

La commune est propriétaire d'une chambre froide installée dans le garage de l'ancien local commercial de la commune. Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente ce bien. La Société de Chasse de Saint-Mexant (Corrèze) a fait une proposition d'achat pour la somme de 1 200 €. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire a demandé au Syndicat d'Electrification de la Corrèze de venir faire un état des lieux des trois horloges qui gèrent l'éclairage public de la commune. L'une d'entre elles est défectueuse. Pour son remplacement la commune peut bénéficier de 90 % de subvention. Accord du Conseil Municipal.

Afin de réduire les factures d'éclairage public, il y a également lieu de revoir les amplitudes horaires de l'éclairage. Le Conseil Municipal détermine les horaires suivants :

- *Le soir* : extinction à partir de 21 heures.
- *Le matin* : allumage à partir de 7 heures.

Un opérateur se déplacera dès que possible pour effectuer les réglages nécessaires.

PECHE ETANG COMMUNAL

La date du 22 octobre 2022 a été arrêtée pour pêcher l'étang communal. Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs de vente de poissons suivants :

- Carpes : 4€/kg
- Sandres : 18€/kg
- Poissons blancs : 6€/kg
- Brochets et Perches : 12€/kg

Les « invendus » seront repris par le pisciculteur.

Les travaux de remise en état de l'étang communal sont commencés. La maîtrise d'œuvre est assurée par le CPIE de la Corrèze (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Lorsque l'étang sera complètement vidangé, des analyses des boues devront être effectuées afin de déterminer les suites à donner quant à sa gestion.

Une étude de profil de baignade* est obligatoire tous les cinq ans : il faudra donc en programmer une (coût estimé à 7000 € subventionnable à 50 %).

**Chaque eau de baignade doit faire l'objet d'un profil de baignade. Cette démarche obligatoire doit être réalisée par chaque responsable de plan d'eau. Le profil consiste à identifier les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs. Dans le cas où un risque de pollution est avéré, le profil permettra d'identifier les mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et des actions visant à supprimer ces sources de pollution.*

TARIFS FLUIDES LOCATION SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire informe que compte tenu de l'inflation du prix de l'électricité, il y a lieu de revoir le tarif lors de la location de la salle polyvalente. Le Conseil Municipal décide que désormais, lors de la location, la refacturation se fera au tarif en vigueur au jour de l'utilisation de la salle.

QUESTIONS DIVERSES

REUNION ENEDIS :

Monsieur le Maire et Franck LEYRAT ont assisté à une réunion d'information. Les responsables locaux se veulent rassurants quant aux risques de coupures pendant la période hivernale. Le pourcentage de lignes électriques enfouies est passé de 8 % à 49 % entre 1999 et 2022. Actuellement le coût d'enfouissement est estimé à 70 000 € le kilomètre.

DEPART A LA RETRAITE DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE :

Au 1^{er} juillet 2023, Marinette POUPARD partira à la retraite. Il faut donc rapidement mettre en œuvre les modalités de son remplacement.

NOËL DES ANCIENS :

Comme les années passées, la commune décide d'offrir aux administrés âgés de 65 ans et plus un repas au restaurant « Le Léondou » ou bien un « colis cadeau ». En ce qui concerne le repas, la date du 11 décembre est privilégiée, à voir les disponibilités du restaurant.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Le recensement de la population aura lieu du 18 Janvier au 19 Février 2023. Le coordonnateur nommé est Marinette POUPARD et Jessica ACCOU sera l'agent recenseur.

LOGEMENT DE LA POSTE :

Le logement de la poste sera libre à partir du 7 janvier 2023. La commune prévoit la réfection de ce logement afin de le remettre à la location.

COMMISSION DES DECHETS TULLE AGGLO :

A compter de janvier 2023, tous les emballages en plastique devront être mis dans les bacs jaunes. Une communication sera mise en place.

PROPRETE DU CIMETIERE :

Ce sujet est de nouveau abordé. Les nouvelles modalités de traitement des végétaux entraînent effectivement davantage de présence d'herbes. L'entretien est cependant régulièrement assuré.

NUIT DES ETOILES :

Pourrait-on envisager l'organisation de ce type d'évènement sur la commune en 2023 ? Une réflexion sera conduite en collaboration avec une association.

Compte rendu du conseil municipal du mardi 22 novembre à 19 h

Présents :

Mmes COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Mrs CAPY Pierre-Marie, LEYRAT Franck, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, FUENTES David,

Secrétaire de séance : Mme MAGNAUDEIX Chrystelle.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente du 11 Octobre 2022.

DELIBERATIONS :

- ***Recrutement d'un Agent Recenseur*** : le recensement de la population doit avoir lieu du 18 Janvier au 19 Février 2023. Jessica ACCOU assurera le recensement sur notre commune. Elle sera rémunérée sur la base de l'indice brut 387 sur le grade d'adjoint administratif, en catégorie C. La dotation attribuée à la commune pour ce recensement étant de 675 €, la commune s'engage à payer la différence. Les frais de déplacement seront pris en charge sur la base des tarifs en vigueur sur présentation de la carte grise.
Accord du Conseil Municipal. Maxime ACCOU n'a pas participé à cette délibération.
- ***Classe de mer à l'école de Chamboulive*** : l'école de Chamboulive prévoit un séjour de cinq jours en classe de mer en 2023 et demande une participation de 117 € par enfant à la commune. Un seul enfant est concerné pour notre commune. Accord du Conseil Municipal.
- ***Noël des Enfants*** : chaque année, l'association Saint Salvadour Animation organise cette manifestation en offrant à chaque enfant (de leur naissance jusqu'à la classe de CM2) un cadeau et un goûter. La commune participe à hauteur de 50 % des sommes engagées. Accord du Conseil Municipal.
- ***Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement*** : comme chaque année, le Conseil Municipal doit mandater monsieur le Maire pour l'autoriser à engager les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget 2023, dans la limite du quart des sommes prévues au Budget Primitif de l'année 2022. La somme de 25 487.97 € sera prise en compte pour cette délibération. Accord du Conseil Municipal.

POSTE D'AGENT TECHNIQUE :

Thibault MARTHON souhaitant démissionner de son poste d'adjoint technique à mi-temps pour rejoindre le SIAEP PUY LA FORET, il doit remettre sa lettre de démission. La mairie dispose d'un mois pour donner sa réponse. La commune devra ensuite faire un appel à candidature. Accord du Conseil Municipal.

NOEL DES ANCIENS :

Comme chaque année, la municipalité invite les administrés de plus de 65 ans, inscrits sur la liste électorale de la commune, à un repas au restaurant « le Léondou ». Pour ceux qui ne souhaitent ou ne peuvent pas y assister, un colis cadeau a été proposé. Cette année 54 personnes assisteront au repas et 59 colis seront distribués.

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le Conseil Municipal décide d'organiser une cérémonie de vœux un dimanche matin de janvier 2023. La date reste à déterminer.

QUESTIONS DIVERSES :

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE (ECOLES DE SEILHAC ET CHAMBOULIVE) :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la participation due par la commune pour l'année scolaire 2021 / 2022 :

- Seilhac : 614 €/Enfant
- Chamboulive : 334 €/Enfant

TRAVAUX PLAN D'EAU :

Le bac de décantation et le déversoir sont terminés, il reste à nettoyer la mare et mettre en place une digue à la queue de l'étang. Une analyse des boues va être effectuée, à l'issue de laquelle des décisions sur d'éventuels travaux supplémentaires devront être prises.

CHEMINS BALISES :

Il faut prévoir un balisage de certains chemins de randonnées. Une réunion de la commission tourisme est à organiser en janvier 2023.

SALLE POLYVALENTE :

Proposition d'achat d'un congélateur et d'amélioration de l'éclairage extérieur. Accord du Conseil Municipal.

ANCIENNE POSTE :

Il reste dans ce local un photocopieur, un bureau, une armoire et des clapets métalliques. Le photocopieur sera mis en vente sur « le bon coin ». Accord du Conseil Municipal. Pour les autres meubles, une information sera donnée dans le prochain bulletin.

EFFACEMENT DES RESEAUX :

Il reste à réaliser l'enfouissement rue Simon Pascarel et rue Antoine Paucard. La FDEE va faire parvenir des devis.

PRIMAGAZ :

Le contrat signé en mai 2022 n'est pas appliqué. Les appels et mails étant restés sans réponse, la mairie a adressé une lettre recommandée avec AR au fournisseur.

Compte rendu du conseil municipal du mardi 13 décembre à 19 h

Présents :

Mmes COURTOIS Audrey, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.
Mrs CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, FUENTES David.

Excusés :

Mr DEBRET Guillaume donne pouvoir à Mr CAPY Pierre-Marie.
Mr LEYRAT Franck donne pouvoir à Mme COURTOIS Audrey.
Mme JEGO Stéphanie donne pouvoir à Mr FUENTES David.

Secrétaire de séance : Mme MAGNAUDEIX Chrystelle.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente du 22 Novembre 2022.

DELIBERATION :

- **Recrutement :** le Conseil Municipal décide la création, à compter du 15 Mai 2023 et à raison de 28 heures hebdomadaires, d'un emploi permanent de Secrétaire de Mairie dans les grades :
 - d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} Classe, grade relevant de la catégorie hiérarchique C.
 - d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} Classe, grade relevant de la catégorie hiérarchique C.
 - de Rédacteur Territorial grade relevant de la catégorie hiérarchique B.

Cet emploi a vocation à être occupé par un fonctionnaire. Toutefois, en fonction des candidatures reçues, cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel pour une durée d'un an renouvelable. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

DEPART DE THIBAUT MARTHON :

La date effective de départ est fixée au 1^{er} avril 2023. Un avis de vacance et une offre d'emploi seront donc prochainement publiés sur le site dédié à l'emploi du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze (www.emploi-territorial.fr).

REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en travaillant sur le dossier recrutement, plusieurs anomalies sont apparues, en particulier concernant le régime indemnitaire (primes) des agents municipaux :

- 1^{ère} anomalie : délibération datée du 15 février 2019 suivie d'arrêtés individuels ayant une prise d'effet soit au 1^{er} janvier 2019 soit au 1^{er} février 2019. Or, la rétroactivité d'un acte est illégale.
- 2^{ème} anomalie : cette délibération a été prise le 15 février 2019, or il n'en est pas fait mention dans le registre retraçant les décisions prises lors des conseils municipaux.
- 3^{ème} anomalie : le régime indemnitaire attribué n'a pas été soumis à la proratisation de la quotité du temps de travail, contrairement à ce que prévoit l'article L 613-3 du code général de la fonction publique.

En conséquence, un rendez-vous est pris auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze (vendredi 16/12/2022 à 9 heures) et si besoin un rendez-vous sera également pris auprès des services de la Préfecture (Service du Contrôle de Légalité).

Il faudra ensuite réunir un Conseil Municipal afin de prendre une nouvelle délibération pour régularisation.

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL :

La cérémonie des vœux est prévue le dimanche 15 Janvier 2023 à 11 heures dans la salle polyvalente.

A cette occasion, les nouveaux habitants de la commune seront personnellement invités.

DIVERS

- Mardi 20 décembre 2022 à 18 heures, réunion de la commission « Associations » avec toutes les associations de la commune.
- Bilan « Assainissement Individuel » sur la commune transmis par TULLE AGGLO : 25 installations non visitées et 15 qui sont à revoir.
- Modalités de distribution des colis cadeaux aux personnes qui n'ont pas pu assister au repas de Noël des anciens le 11/12/2022.

MARCHE D'AUTOMNE : jeudi 13 octobre

Malgré une météo maussade (pas de chance en ce mois d'octobre chaud et sec !!!), 26 exposants et de nombreux visiteurs et clients ont répondu présents : ambiance conviviale comme il se doit, produits de qualité, petite restauration, et cette année, une nouveauté très appréciée : un concours de soupes était organisé ! 8 concurrents ont été départagés par les nombreux « goûteurs », avec difficulté car la qualité était au rendez-vous. Bravo à toutes et à tous, avec une mention spéciale au vainqueur, Christian MIRANDA, de Mallecharrière.



PECHE DE L'ETANG : samedi 22 octobre

Après une nuit pluvieuse, le soleil avait donné rendez-vous à la quinzaine de bénévoles, ainsi qu'à l'entreprise piscicole MAZERM (d'Aubazine), qui ont travaillé toute la matinée dans la bonne humeur malgré le travail fastidieux de relevage du filet. Mieux valait avoir la salopette de pêche intégrale avec bretelles si l'on ne voulait pas laisser ses bottes à la boue en guise de tribut. La capture des poissons, le transport des caisses, le tri des espèces, la vente... Beaucoup de travail finalement récompensé par une pêche "miraculeuse" : 445 kilos de carpes (dont une de 19.2 kg), de nombreux sandres, brochets, tanches et gardons.

Les acheteurs et les curieux étaient au rendez-vous.



Merci vivement aux bénévoles et aux membres de l'équipe municipale qui se sont mobilisés.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une soixantaine de personnes s'était rassemblée autour du monument aux morts. Après quelques propos introductifs du maire, Audrey COURTOIS et Franck LEYRAT ont lu le message du gouvernement, puis les jeunes Angéline et Andrew NICAUD ont lu le message de l'UNAC (Union Nationale des Anciens Combattants). Puis ce fut l'appel aux morts, effectué par David FUENTES et Delphine WENZ, la minute de silence et l'hymne national. Cette cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur.



Merci aux participants et à nos fidèles portedrapeaux, Henri ROUME et Raymond SIMON.

REPAS ORGANISE PAR LA SOCIETE DE CHASSE : samedi 19 novembre

Encore une belle soirée !! les bénévoles de la société de chasse se sont une nouvelle fois mobilisés pour préparer un repas-choucroute qui a rassemblé environ 170 convives. Bravo et merci pour ce moment gastronomique et convivial.



APERITIF DINATOIRE ORGANISE PAR SAINT-SALVADOUR ANIMATION : samedi 26 novembre

Les personnes qui avaient participé au repas du dimanche 21 août ont été conviées à un apéritif dinatoire. Comme indiqué sur le carton d'invitation et précisé en préambule de cette soirée par la présidente, Sandra LEYRAT, l'idée était « de faire oublier les quelques désagréments causés lors de la soirée du 21 août ».



Opération bien réussie : merci à leurs initiateurs !!!

MARCHE DE NOEL : jeudi 8 décembre

Il était difficile, en cette soirée du 8 décembre, de trouver une place de stationnement autour de la salle polyvalente, tant le public était nombreux. Plus de 30 exposants étaient installés, à la fois salle des associations, salle polyvalente et à l'extérieur, tandis que le chapiteau était consacré à la petite restauration. Encore une belle réussite de l'association « Le p'tit marché ».



NOEL DES ENFANTS : samedi 10 décembre

Samedi 10 décembre a eu lieu l'arbre de Noël organisé par Saint-Salvador Animation avec la participation de la commune.

Au programme, visite du Père-Noël avec distribution des cadeaux aux enfants de la commune, atelier maquillage, accompagnés d'un goûter pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



NOËL DES ANCIENS : dimanche 11 décembre

Comme l'année passée, les anciens, qui avaient répondu à l'invitation de l'équipe municipale, s'étaient rassemblés le dimanche 11 décembre à « La Ferme du Léondou ». L'excellent menu et l'ambiance festive ont permis aux 55 participants de passer un très bon moment. Les « colis-cadeaux » ont quant à eux, été distribués mi-décembre à celles et ceux qui avaient choisi cette option.



NOS CHAMPIONS DE TRAMPOLINE TOUJOURS BRILLANTS :

Léa LABROUSSE et son compagnon, Allan MORANTE, nous font leur bilan des championnats du monde de SOFIA en novembre.

Léa :

« Très heureuse de ma compétition, j'avais comme objectif de rentrer en finale individuelle.

Le contrat a été entièrement rempli. De plus, je parviens à participer aux 3 finales de l'évènement (équipe, synchro & individuelle).

En bonus, j'obtiens une belle médaille d'argent avec ma partenaire de synchronisé Marine JURBERT. Cette médaille vient récompenser les nombreuses années de compétition synchro passées avec Marine.

A noter que la dernière médaille française en synchronisé sur des Championnats du Monde remontait à 1992.

Une année 2022 couronnée de succès car j'obtiens la médaille de bronze au mois de juin (Championnat d'Europe) ».



Allan :

« Très heureux de ma compétition, j'avais comme objectif de rentrer en finale individuelle comme Léa.

Je repars avec 2 médailles d'argent (une par équipe et une en individuelle).

Ces médailles viennent récompenser une belle saison par équipe et individuelle (Champion d'Europe par équipe et individuel au mois de juin).

De plus, je suis très heureux de succéder au dernier vice-champion du Monde français (Emmanuel DURAND 1996) ».

Bon à savoir

Recensement de la population :

Du 18 janvier au 19 février, se déroulera le recensement de la population sur notre commune. Des documents explicatifs sont en cours de distribution et vous pouvez si besoin compter sur la présence de Jessica ACCOU, notre agent recenseur. Cette opération est TRES importante, car du nombre d'habitants dépendent des dotations financières.

Merci d'y participer avec soin et pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.55.21.63.94.



Vide ta poste !!! :

L'ancien bureau de poste devant être vidé, du matériel est en vente : un photocopieur-imprimante, une armoire, des clapets en métal et un bureau. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

Depuis le 1^{er} janvier sur le territoire de Tulle agglo, il est possible de déposer tous les emballages sans exception dans le bac jaune. Depuis des années, l'agglo s'est engagée pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Si ces efforts ont offert des résultats encourageants, il était crucial d'aller encore plus loin et de s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur. C'est pourquoi avec le SYTTOM 19, Tulle agglo a décidé de simplifier les consignes de tri pour trier plus et augmenter les performances de recyclage sur le territoire. Ainsi, il est désormais possible de déposer dans le bac jaune les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, et fait nouveau, tous les emballages en plastique sans exception. Plus de simplicité dans les règles de tri engendre moins d'hésitations.

Contact :

Tulle agglo, rue Sylvain Combes 19000 Tulle
Service Collecte et Valorisation des déchets
Tél. 05 55 20 75 00

tulleagglo@tulleagglo.fr

www.agglo-tulle.fr

Un réseau de solidarité : les Voisineurs

Il existe sur votre territoire un réseau de bénévoles Voisineurs. C'est un dispositif porté par l'Instance de Coordination pour l'Autonomie et Familles Rurales avec le partenariat du Conseil Départemental, de la MSA, de la CARSAT.

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui compte sur le lien social pour bien vieillir. C'est une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences.

Voisiner : c'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée). Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement. Voisiner c'est SURTOUT faire partie d'un réseau.

Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole contactez :

- L'Instance de Coordination à l'Autonomie de Seilhac :
 - au 05 55 27 07 41
 - Sur ica.seilhac@orange.fr
- Familles Rurales
 - au 05 55 26 86 49
 - contact@famillesrurales-correze.fr

Erratum :

Dans le dernier bulletin municipal, au milieu des photos des festivités, les plus perspicaces de nos lecteurs ont pu relever une « coquille » : les bénévoles ont été transformés en bénovoies !!! Les membres de la commission communication sont « condamnés » à payer la tournée générale à tous ces bénéoies !!!!!

Agenda

Dimanche 15 janvier 2023 : vœux du conseil municipal.

Samedi 21 janvier 2023 : vœux de la société de chasse.

Samedi 28 janvier 2023 : assemblée générale de Saint-Salvador animation.

Samedi 25 février 2023 : concours de belote de Saint-Salvador Animation

Samedi 1^{er} avril 2023 : loto de Saint-Salvador Animation

Qu'on se le dise !!!!! Lors de la fête votive des 19 et 20 août, une course de « caisses à savon » est programmée...

Le saviez-vous ?

Cette année, à Saint Salvador, l'hiver s'est invité à l'automne!



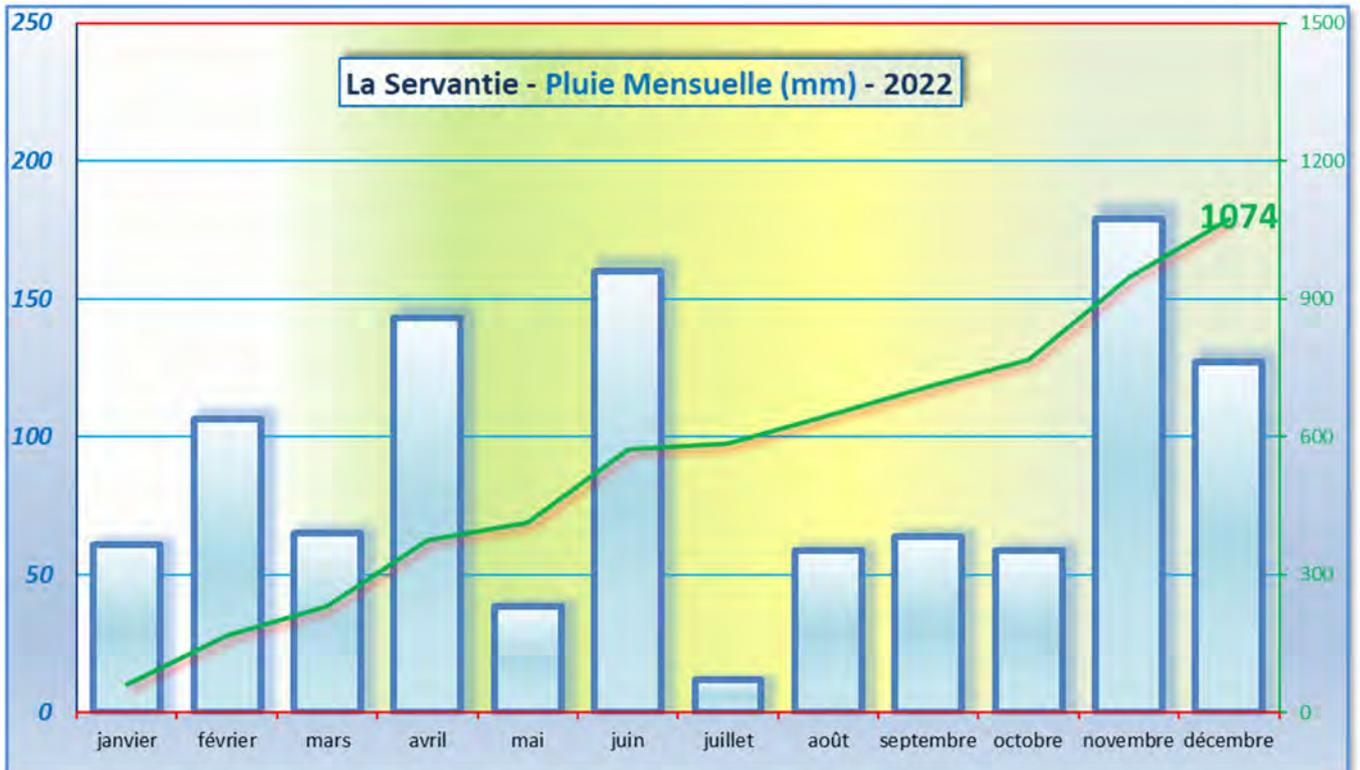
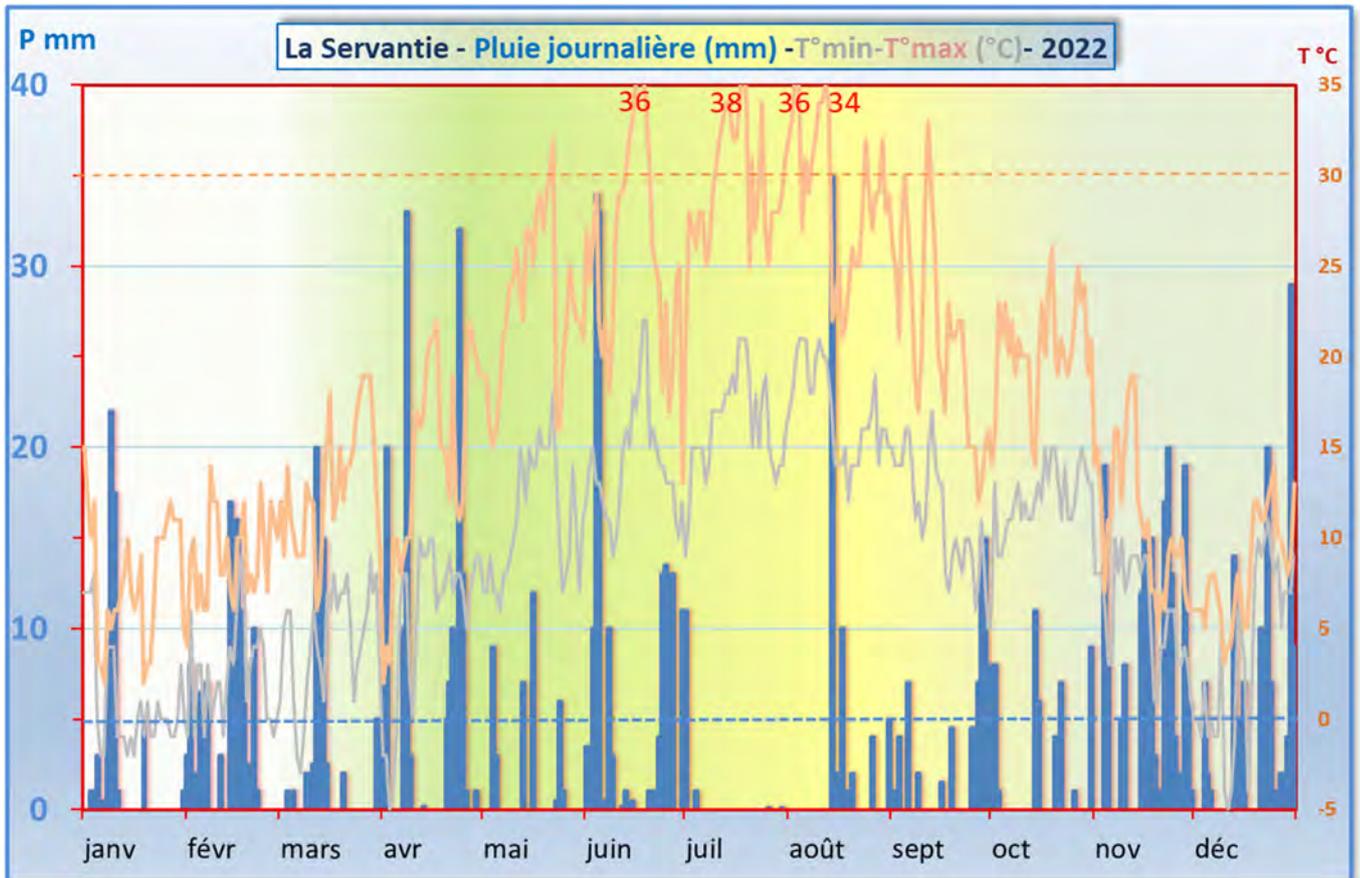
En effet, le 21 décembre n'était pas passé quand nous avons eu du froid (jusqu'à -8°) et même quelques heures de neige qui ont empêché certains de monter la côte de Sérézat !

Le froid, il le faut. Les plantes, les graines, les bourgeons peuvent alors entrer en « dormance », et ne seront que plus vigoureux pour démarrer au printemps.

Avec la neige, certains animaux prennent un pelage blanc pour mieux se camoufler. En réalité, ce sont les jours plus courts qui déclenchent la mue. A Saint Salvador, pas de lièvre variable ou de lagopède alpin, inféodés à la montagne. Vous pouvez pourtant croiser l'hermine, petit mustélide un peu plus gros qu'une belette. C'est une carnassière qui se nourrit à 90% de rongeurs. Elle mesure une trentaine de centimètres, plus la taille de la queue. Et c'est grâce au bout de sa queue noire qu'on peut la reconnaître. En l'agitant, elle peut faire diversion pour ses prédateurs.

Le saviez-vous aussi ?

Pluviométrie 2022 - Saint-Salvador - Station de La Servantie - (Jean-Marie BARRAT)



Station pluviométrique de La Servantie* : — Précipitations en mm — Pluie cumulée en mm

* Les précipitations sont mesurées quotidiennement à 8h. Coordonnées GPS : 45.396°N 01.789°E Altitude : 455m NGF

La météo est l'élément le plus médiatisé – et de très loin – et bien évidemment de manière anxiogène : « 2022, une année de tous les records »

Fin mai, ne parlait-on pas d'une terrible sécheresse avec avancée de la désertification, qui allait dans le sens du « dérèglement climatique ».

Et pourtant : chez nous, les foins ont été abondants et d'excellente qualité, les champignons ont fait des apparitions dès le mois de mai et à profusion en novembre, les jardins ont bien donné jusqu'en juillet, le marché du jeudi a prospéré, les marcheurs ont bien marché, les « voteurs » ont voté, le carburant a carburé, le Covid a covidé, les anciens se sont bien régalés le 11 décembre.

Mais alors ???

Oui il y a eu un déficit pluviométrique les cinq premiers mois de l'année, ce qui interfère négativement sur la recharge des nappes d'eau ;

Oui il y a bien eu une petite gelée début avril (5 jours) mais sans grande conséquence ;

Oui il a fait chaud et même **très chaud**, pendant une semaine à la mi-juin, puis à **partir du 2 juillet** avec des maximales entre 30 et 38°C mais des minimales autour de 17-20°C, presque **sans interruption jusqu'à fin aout** (36 jours à plus de 30°C !!!). Si juin fût très arrosé avec 160 mm d'eau, **pas une goutte d'eau entre le 2 juillet et le 14 aout et seulement quelques gouttes ensuite jusqu'au 14 novembre!!!** On aurait dit qu'on avait moissonné dans les prés !!!

Il a fallu attendre le 1er novembre pour voir les températures baisser et le 15 novembre pour un vrai retour de la pluie après **4,5 mois de disette** (presque), paroles d'homme. Mais c'est oublier que, depuis le début des mesures, les grosses années de sécheresse ont eu lieu de 1857 à 1860, et plus récemment 1906, 1911, 1921, 1945, 1947, 1949, 1953, 1957, 1964, 1976, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992 et 2003.

Mais ici à Saint-Salvador en Corrèze, nous sommes privilégiés par rapport à une grande partie du territoire métropolitain français : nous n'avons pas eu de coupures d'eau en 2022, hormis à Cazillac et à Roux pour des problèmes techniques, et ni La Vimbellé ni La Bourette n'ont été à sec.

Qu'en disent les chiffres? Nous avons eu tout de même un peu plus de 1000 mm d'eau en 2022 (1074 mm) ce qui est nettement supérieur à la moyenne interannuelle de 750mm en France (900mm pour la région), mais **50% de moins** qu'en 2021 !!!

Le nombre de jours de gelée est seulement de **35** et la première neige du 13 décembre a donné lieu à quelques jolies glissades route du Golf.

Un été très chaud donc, et sec, oui, mais sans canicule. Soit « *un été pourri comme d'habitude* » à comparer avec celui de 2021 qui fût pourri aussi car trop d'eau ! Je ne me souviens pas avoir entendu dire qu'on avait eu une bonne année !!!

Ce n'est pas encore « la fin du monde » mais on a eu chaud...

NAISSANCE :

- BOUTIN Elyana née le 29/11/2022 à Tulle.
de Amandine COTTE et de Xavier BOUTIN, « La Gente ».

MARIAGES :

- LAVAUD Augustin Baptiste Armel et MATRAT Pauline Sylvie le 30/07/2022 « Marliac ».
- LEYRAT Franck et COUTEILLE Gaëlle Marie Marcelle le 30/07/2022 « Marliac ».
- JEGO Frédéric Bernard Marcel Marie et FORNERIS Audrey Michèle Brigitte le 06/08/2022
« Route du Breuil ».

DECES :

- Mr GASNIER Jean Marie Daniel Laurent le 27/01/2022 à BUJALEUF (Haute Vienne).
- Mme CHAMP Epouse LACROIX Colette le 27 /02/2022 à SAINT SALVADOUR (Corrèze).
- Mme WULLES Jeannine Georgette Suzanne le 21/04/2022 à SAINT SALVADOUR (Corrèze).
- Mme MATUSZEWSKI Henriette le 23/05/2022 à TULLE (Corrèze).

* * * *